

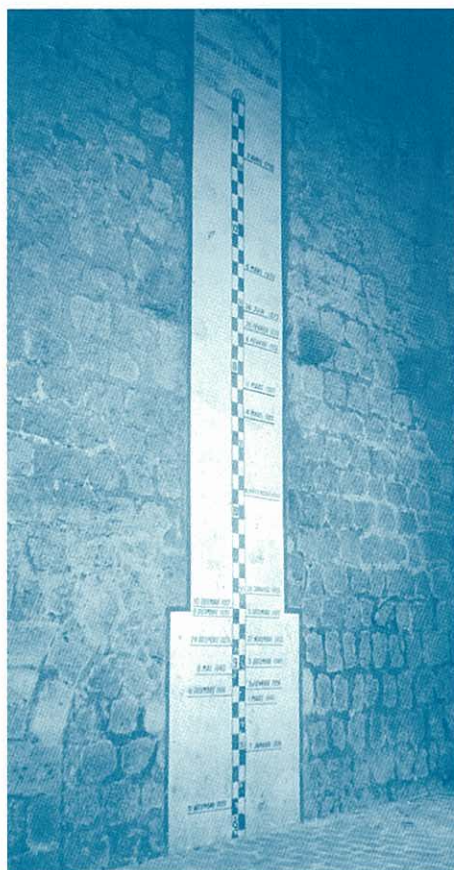
La Grande Souberne de la Garonne

Depuis toujours, notre pays a connu et connaîtra encore des inondations meurtrières. Revenons plus particulièrement sur celle qui a été baptisée « La Grande Souberne » entre le 5 et le 11 avril 1770.

En octobre 580, notre pays fut accablé pendant 12 jours d'un vrai déluge d'eau. Le territoire fut inondé et dans l'impossibilité de recevoir les semences d'automne. Les rivières sortirent des limites qu'elles n'avaient jamais franchies, ce qui causa la perte de beaucoup de troupeaux, un grand dommage pour l'agriculture et la ruine de beaucoup d'édifices... » Ainsi s'exprime en quelques lignes l'évêque Grégoire de Tours, sur un des plus anciens débordements connus de la Garonne. L'Histoire des Francs d'où sont issues ces quelques lignes, rappelle huit autres débordements entre 580 et 592, peu avant la mort de l'auteur. Ce précieux document montre à quel point nos ancêtres eurent à craindre les débordements de la Garonne.

Celle-ci prend sa source en Espagne dans le pic pyrénéen de la Maladetta et se jette dans l'Atlantique après 647 km de cours. Cette modeste rivière de montagne reçoit les eaux de la Pique, de la Neste et du Salat au sortir des Pyrénées, puis l'apport de plus grandes rivières, telles que l'Ariège, la Save, le Gers, la Baise et le Tarn, et d'autres plus modestes comme l'Auzoue, l'Avance, l'Auvignon, la Beuve, le Trec, la Baise, le Drot et le Ciron, entre autres. Après Bordeaux, la Garonne forme au Bec d'Ambès l'estuaire de la Gironde en alliant ses eaux avec celles de la Dordogne. Avec autant d'affluents sur ses deux rives, la Garonne ne pouvait pas être sans débordements. Sans pouvoir les citer tous, les populations de la vallée, comme les paysages, garderont longtemps les traces de crues terribles dont le souvenir ne sera altéré que par une autre crue, encore plus redoutable, car ravivant brutalement la litanie des drames et malheurs causés par les fleuves.

Nommées eygat (ou aygat) quand elles se produisent en saison, soubernes pour se manifester au printemps, les crues les plus meurtrières affectèrent souvent l'en-



Porte de la mer à Cadillac. Le 7 avril 1770, l'eau y atteignit la hauteur jamais atteinte en ce lieu de 12,60m.

semble du bassin versant. Les années 1177, 1220, 1258, 1347, 1435 connurent des crues meurtrières qui laissèrent des traces aussi durables que générales. Plus proches de nous les débordements violents des années 1522, 1570, 1572, 1583, 1591, 1604, sont mentionnés dans des documents plus nombreux et plus localisés de notre région. La pénétration de l'eau dans les églises ou dans les cités riveraines est attestée durant tout le XVII^e siècle. Ainsi, l'église de Barsac est inondée par la crue du 15 au 18 février 1618, les remparts de Couthures sont renversés par la violence de l'inondation d'avril 1646, l'église de l'Isle-Saint-Georges est envahie par la

crue de 1652, l'Eygat du 8 au 11 juin 1712 submerge les églises de Saint-Denis de Sauveterre et celle de Floudés, Saint-Médard d'Eyrans est inondée le 29 janvier 1735, l'église de Cambes est inondée en 1759... Cela continuera à ce rythme jusque dans la seconde partie du XX^e siècle où les barrages installés sur les cours de la Garonne et de ses principaux affluents permettront l'étalement des plus fortes crues lors des conditions climatiques que nous connaissons de nos jours.

Des âmes perdues, des villages détruits

Parmi toutes ces crues et inondations, il en est de si considérables par les drames et les malheurs qu'elles causèrent qu'elles reçurent pour la postérité un nom de baptême : la crue du 8 au 11 juin 1712 reçut le nom d'Aygat de la Saint-Barnabé, celle du 5 au 11 avril 1770 sera nommée Grande Souberne, l'inondation du 22 au 26 juin 1875 s'appellera le Grand Aygat de la Saint-Jean, celle du 4 au 6 mars 1930 ne recevra pas d'autre nom que celui de crue centennale, ce qui déjà en dit long. Ce sont là les quatre plus grandes crues de l'époque moderne sur le cours de la Garonne entre Agen et Bordeaux. En hiver 1770, les Pyrénées connaissent un bon enneigement dont le couvert commence à fondre le 2 avril. Alimentée par un hiver et un printemps pluvieux, la Garonne ne pouvait que déborder. Mais l'ampleur du débordement allait surprendre riverains et autorités.

Le 5 avril 1770, le flot qui arrive en amont d'Agen, envahit La Magistère où 41 maisons sur 80 sont emportées. Distant de quelques kilomètres, le bourg voisin de Saint-Sixte est presque entièrement détruit par le torrent furieux. Dans la nuit du 5 au 6 avril, la crue déferle sur la moitié de la ville d'Agen, submerge pour trois jours



Langoiran - inondation de décembre 1981.

les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Hilaire. Le flot, grossit des ruisseaux affluents, forme une mer quadrillée de courants qui noie les campagnes, isole les maisons qui résistent, d'où les habitants réfugiés sur les toits attendent un hypothétique secours. Les mêmes scènes se répètent à Tonneins, Faugueroles, Taillebourg. A Marmande, la chaussée qui touche à la porte de Lama est emportée par l'inondation, une brèche est ouverte dans les murs de la ville. Si l'eau excède de trois pieds l'inondation de 1712, le flot est comparé à « une mer en courroux... un déluge ».

Le 6 avril, les eaux de la Garonne, grossies des affluents débordés, submergent les bourgs de Couthures-sur-Garonne, Meilhan-sur-Garonne, Bourdelles. Dans Lamothe-Landerron, les eaux noient presque tout le bétail trouvé dans les granges, les paroissiens se réfugient sur les toits des maisons « à crier miséricorde et sans qu'aucun bateau ne puisse leur porter secours ». Ici les eaux se retireront totalement cinq jours après. Quand la crue arrive à La Réole, les ravages sont si énormes que les trois quarts des maisons proches de la rivière sont écroulées ou endommagées. L'eau y atteint le niveau record de 11,30 m au-dessus de l'étiage... Après La Réole, le flot inonde Barie, Gironde-sur-Dropt, les dégâts sont considérables partout. A Saint-Macaire, les eaux inondent les remparts, plusieurs maisons du bourg voisin du Pian-sur-Garonne sont renversées par leur violence; à la consternation générale, l'eau y couvre de neuf pieds l'intérieur de l'église (3,19 m), mais le même jour, elles se retireront. La Garonne atteint encore 13,84 m au-dessus de l'étiage à Castets-en-Dorthe, 12,75 m à Langon où de nombreux bestiaux et quelques personnes périssent. A Toulenné, le débordement dépasse d'un pied et demi (0,53

m), la crue la plus considérable dont les anciens se souviennent, les ravages sont épouvantables. A Saint-Mexant, un tiers des maisons s'écroulent, l'église est inondée et le curé perd sa bibliothèque. Dans la nuit du 6 au 7 juin, l'eau fait irruption dans le bourg de Preignac et envahie les deux églises et le cimetière. L'église de Barsac est inondée pendant deux jours, le curé remarque, lui aussi, que le niveau atteint par l'eau est de 5 pieds (1,77 m) plus haut que celui de 1712.

Quand le flot se présente devant Cadillac, « ... la crue fut si considérable et si rapide en l'espace de deux jours que les eaux montèrent dans cette ville jusque dessous les boucheries, les murs de la ville à la porte de l'Euille furent presque couverts, les religieux de la Charité en eurent quatre pieds (1,42 m) dans leur église... » Déjà, près de Bordeaux, les paroisses de l'Isle-Saint-Georges, Aygues-Mortes et Beautiran sont envahies. Dans celle de l'Isle-Saint-Georges l'eau monte au-dessus de l'autel, le curé ne pourra y dire la messe que le 21 avril; les maisons du village se remplissent de 4 pieds d'eau. L'église de Beautiran a de l'eau aussi sur son autel tandis que celle d'Ayguemorte-les-Graves ne connaît qu'un pied d'eau (0,35 m) seulement dans sa nef.

Des dégâts estimés à des millions de francs

Le 7 avril, un vent violent du nord-est s'est levé, contient le retrait rapide des eaux et contribue à son élévation, des pluies abondantes l'accompagnent. Les eaux s'élèvent à la hauteur de 4 pieds (1,42 m) dans l'intérieur de l'église de Podensac, de 5 pieds (1,77 m) dans celle de Paillet. Dans la journée, et contrairement à la veille, l'autel de l'église d'Ayguemor-

te est sous l'eau. Cambes voit son cimetière presque entièrement envahi par 11 pieds d'eau (3,90 m). Si l'inondation s'arrête au seuil de l'église, le curé remarque que « l'eau filtra par les fondements de l'église, les tombeaux de la nef furent ouverts, une partie du cœur fut décarrelé ».

Le 8 avril, jour des Rameaux, l'eau envahit Lestiac-sur-Garonne jusqu'au cimetière et fait s'écrouler de nombreuses maisons, là il y eut « beaucoup de monde noyé et enseveli dans les ruines des maisons ». Quand la crue arrive à Bordeaux, les courants sont si forts et ils charrient tellement d'objets de toutes sortes comme de cadavres d'animaux, qu'ils coupent les câbles de plusieurs navires. Trente-six vaisseaux sont démâtés, avariés, et partent à la dérive jusqu'à Blaye où ils s'échouent çà et là. La ville ne sera pas inondée.

Tous s'accorderont à reconnaître que l'eau n'était pas montée aussi haut depuis plus d'un siècle, en fait depuis l'an 1652. Rien que dans la seule subdélégation d'Agen, les échevins décomptèrent 3 hommes noyés, 714 maisons détruites, 641 granges, écuries, étables, celliers, fours abattus, plus de 1 100 têtes de bétail noyées. Le coût de cette inondation exceptionnelle est évalué à 20 millions de francs de dégâts pour la seule Guyenne, 100 millions de francs pour les dégâts entre Toulouse et Bordeaux, le coût humain global n'est pas estimé.

Jean-François Larché

R E P E R E S

Le pied est une mesure fondamentale de l'Ancien Régime divisée en 12 pouces. En Guyenne, le pied varie entre 32 et 35 cm : le pied de l'Entre-Deux-Mers vaut 0,3515 m; celui de Langon 0,3418 m; pour Cadillac, Barsac, Landiras, Podensac, c'est le pied du Roi qui est employé : 0,3542. C'est cette valeur qu'il faudrait retenir ici.

Le terme de Grande Souberne a été rapporté par Bernadau pour qualifier cette inondation que tout le monde avait prévue mais pas dans cette proportion.

Pour cette synthèse rapide j'ai utilisé mes notes prises dans les dépouillements des registres paroissiaux et sur les registres eux-mêmes. Les travaux de Monsieur Paul Caraman m'ont amené un complément d'informations, ainsi que les documents mis à ma disposition par Monsieur Olivier Cousillan que je remercie.